

Retour à l'heure légale à partir du 20 août à minuit

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-08-2009 12:04:43

Le ministère de la Modernisation des secteurs publics a annoncé que le retour à l'heure légale (GMT) se fera à compter de jeudi 20 août à minuit, en retardant l'heure de 60 minutes.

Dans un communiqué publié jeudi, le ministère souligne qu'à l'occasion du mois sacré de Ramadan, l'horaire de travail dans les administrations publiques et les collectivités locales sera de 09h00 à 15h00.

Des facilités seront accordées aux fonctionnaires et agents de l'Etat pour accomplir la Prière du vendredi, ajoute la même source.(MAP).

MAPF